

VOS
LETTRESUne réhabilitation marquée
par l'âgisme à l'HFR Riaz

« Après le site Hôpital fribourgeois (HFR) à Fribourg en décembre 2025 pour cinq jours médicalement efficaces et respectueux, j'ai testé le site HFR Riaz, tout aussi performant, mais où l'âgisme conduit selon moi la plupart des approches non médicales.

Une sorte de programme occulte «75 +» catégorise les individus, ignore leur parcours de vie, applique à la réhabilitation un genre de méthode Montessori d'assaut visant à rendre performant tout malade confronté à une ou plusieurs pathologies, sans lui offrir le droit au repos et à la récupération lente de l'énergie. On fait d'eux des «sportives et sportifs» des 3^e et 4^e âges alors qu'ils devraient avoir droit à un vieillissement (non, ce n'est pas un

gros mot) respectueusement soutenu.

Dans le même ordre d'idée, si la vogue thérapeutique «petits biscuits» (sous la forme d'une inscription à un atelier cuisine!) est à respecter dans sa démarche pour le bénéfice de ceux qui y trouvent humanité et apaisement, l'appliquer sans autre discernement que la tranche d'âge relève du mépris individuel, du déni de la richesse des expériences de vie, de la catégorisation de l'âge comme déterminant à la «valeur» de l'individu.

Le contribuable fribourgeois a du souci à se faire à ce sujet, beaucoup plus de souci éthique que financier dans ces pratiques dont le poids financier n'est pas négligeable dans le «budget» de l'HFR. »

MARIE-CLAIRE DEWARRAT,
CHÂTEL-SAINT-DENIS

Une appellation inacceptable...

« Le renouvellement des panneaux touristiques sur l'auto-route A1 constitue, selon l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT), «une étape importante pour la mise en valeur de contenus culturels, naturels et patrimoniaux du canton», selon une dépêche ATS (23.10.2025). Validés en 2022 par les six organisations touristiques régionales (OTR) et autorisés par l'Office fédéral des routes (OFROU) en octobre 2024, ils «mettent en valeur les richesses du canton». Vraiment?

Le Moratois est une région bilingue, de même que la ville de Morat dont environ un petit tiers de la population n'a pas pour langue maternelle un dialecte alémanique. Que penser alors du nouveau panneau autoroutier à un kilomètre environ du tunnel des Vignes, juste avant Courgevau, en direction de Berne? Situé en territoire romand, sur la commune

de Faoug, il est libellé comme suit: «Murtensee - Le Vully.» Je ne sache point que le nom officiel de ce lac, surtout en Romandie, soit le nom alémanique: trois quarts de ses rives sont situées sur des communes francophones.

La disparition de l'appellation «lac de Morat», ainsi que de toute mention du nom Morat, n'est à mon avis pas acceptable: elle montre une nouvelle fois le peu de cas que l'on fait des francophones dans cette région du canton où des communes entières ont été alémanisées en deux générations (Greng, Meyriez, Courgevau) ou sont en passe de l'être (Cressier). Ce panneau doit être corrigé et s'inspirer de celui situé sur l'A12, avant Fribourg, qui, lui, respecte le bilinguisme (Fribourg - Freiburg), alors que notre capitale compte un peu moins d'un cinquième de Suisses alémaniques... »

JOËL PITTET,
SAINT-PREX (VD)

Quel mauvais exemple
donné au volant!

« En rentrant du travail à vélo le 3 février, j'ai observé un moniteur d'auto-école (reconnaissable à son véhicule et à son enseigne) en train de consulter son téléphone portable tout en conduisant. Il ne regardait donc pas la route, mais l'écran de son appareil, probablement en train de lire des mails ou de naviguer. Cela s'est produit dans un giratoire, à proximité d'un passage piéton!

Ce n'est malheureusement pas un cas isolé. Chaque jour, je suis confronté à des automobi-

listes qui roulent en visionnant des vidéos, en écrivant des messages ou en manipulant leur téléphone. Ces comportements sont non seulement illégaux, mais mortellement dangereux surtout pour les cyclistes, piétons et autres usagers «vulnérables». Un moniteur d'auto-école, censé enseigner la sécurité routière, devrait être exemplaire. Or, il donne l'exemple inverse: l'inconscience et cela met en danger la vie des autres! »

ALEXANDRE ROBATEL,
PREZ-VERS-NORÉAZ

L'ACCÈS AUX IMAGES D'ARCHIVES

Grâce au concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, et du Musée grüerien, à Bulle, la rubrique Souvenirs est alimentée par des images tirées de leurs fonds iconographiques privés. Des milliers de photos sont accessibles sur www.fr.ch/app/fonds_photo et www.musee-gruerien.ch. LIB

VU PAR ALEX

Canton de Fribourg: plein de sous pour la culture!

A propos de la mutinerie
à la prison de Bellechasse

« Ces jours, les médias se font l'écho d'une mutinerie à Bellechasse (LL des 5 et 10 février), établissement coté 5 étoiles au niveau des prisons mondiales, avec menus au choix, psychologues, avocats en partie à charge de l'Etat, salle de fitness et terrain de sport, etc. La cause du désordre se trouve être l'insatisfaction des prestations offertes. Une partie des individus placés par leur in-conduite dans ce lieu de remise en forme, s'ils étaient embastillés dans leur pays d'origine, feraient bien moins les malins.

Bellechasse est encadré par un personnel compétent qui mérite notre reconnaissance pour le travail quotidien difficile, parfois dangereux, qu'il accomplit jour et nuit. Actuellement, ce sont 53 millions que les contribuables ont accepté d'engloutir dans un projet d'agrandissement du lieu et ce, comme à l'accoutumée, avec une vraisemblable rallonge de plusieurs dizaines de millions. La future facture des travaux pharaoniques en cours, pour le captage à mon avis inutile de sources sur le Mont-Vully à Sugiez, va probablement y contribuer (LL du 17 janvier).

En l'état, n'est-il pas scandaleux que le coût journalier d'un détenu en Suisse se trouve plus élevé qu'un cas dégradé trois d'un résident d'EMS! Ainsi, je préconise une solution moins onéreuse et surtout très dissuasive, la construction de prisons en Chine, gérées par des Chinois pour le placement des cas difficiles. »

CHRISTIAN RAEMY,
PRAZ (VULLY)

Soutien militant aux détenus

« Le 2 février a eu lieu une révolte à la prison de Bellechasse, portée par plusieurs détenus pour dénoncer les conditions catastrophiques de détention (LL des 5 et 10.2). Les médias ont plutôt parlé de petites râleries sur le prix du téléphone et des aliments, des points qui ont fait réagir en ligne et démontré que certains n'ont que peu d'intérêt pour les droits humains quand il s'agit de détenus, mais ils ont probablement oublié de préciser que le cahier de doléances à peine mentionné date de juin 2023 et qu'il a été rédigé à la suite d'une grève de 90% des personnes incarcérées.

Refus d'accès aux soins médicaux, droit de visite restrictif, enfermements abusifs, prix dissuasifs du téléphone et de l'épicerie, déni du droit de sortie, autant de mauvais traitements épinglés par le comité européen pour la prévention de la torture dans les établissements

pénitentiaires suisses. Le cahier de doléances complet se trouve depuis 2023 sur le site de l'Aide fribourgeoise de défense des droits des détenus et leurs familles, ciblée par une procédure bâillon de Bellechasse elle-même, qui a porté plainte pour atteinte à la réputation contre l'association, abandonnée par la suite. Les sanctions contre les détenus seront quant à elles sûrement bien plus violentes que celles de 2023.

Le compte Instagram «La prison tue!» recense par ailleurs les personnes qui meurent dans les établissements pénitentiaires en Suisse, et c'est bien plus qu'au Club Med ou que dans un hôtel 5 étoiles. Les détenus ont bien évidemment tout le soutien du monde militant anticarcéral fribourgeois. On ne peut souhaiter qu'un peu de regain d'empathie de la part des autres. »

CAMILLE SPUHLER,
FRIBOURG



SOUVENIRS

Une Renault de type Y de 1906 aux plaques fribourgeoises lors du cortège de carnaval en 1931.

Photo prêtée par M. Jean-Marc Etienne, Avry-sur-Matran

Un petit calcul
exact cette fois

« Mon «petit calcul fiscal à Fribourg» (11.2) était erroné, comme des lecteurs attentifs me l'ont signalé. Il s'agissait de diviser le déficit budgétaire communal prévu pour cette année (19,1 millions) par le nombre de contribuables de la ville de Fribourg (environ 22 000). Cela ne représente pas un montant de l'ordre de 9600 fr. par contribuable, mais près de 900 fr. Cela ne change cependant rien à l'énormité du déficit, dont la somme reste captatoire et inacceptable, compte tenu des salaires et des hausses de prix actuels. Cela étant, l'ancien expert en finances publiques fédérales que j'ai été durant trente ans ferait bien de s'acheter un boulier pour réapprendre à compter. Avec mes excuses bien plates! »

CHRISTIAN AYER,
FRIBOURG